

Pourquoi la qualité de l'air est «exécrable» en Belgique actuellement: «L'impact sur la santé est colossal»

Le Vif – Elise Legrand – 05/03/2025

Extraits. Article complet et cartes réservés aux abonnés.

https://www.levif.be/environnement-2/pourquoi-la-qualite-de-l-air-est-execrable-en-belgique-actuellement-impact-sur-la-sante-est-colossal/?cel_hash=f18f07b5a9c6d163ee5474eeb400ea0106756c4a&chts=1741216743&utm_source=Newsletter-20250305&utm_medium=Email&utm_campaign=Newsletter-RNAVULV

Ces dernières trente-six heures, la qualité de l'air a atteint des seuils inquiétants en Belgique, surtout à Bruxelles et en Flandre. Les conditions météorologiques actuelles, couplées aux activités humaines polluantes, favorisent la concentration de particules fines. Avec des risques non-négligeables sur la santé.

«Horrible», «malsain», ou encore «nocif». Les termes varient d'une application météo à l'autre, mais toutes confirment le même verdict: la **qualité de l'air** actuelle laisse franchement à désirer. Avec un indice de **neuf** (sur une échelle de 10), la **journée de mardi** a en effet été classée comme «**très mauvaise**» par la [Cellule interrégionale de l'environnement \(Celine\)](#). **Bruxelles et la Flandre** ont même atteint des **niveaux «exécrables»** (indice de 10), alors que la **Wallonie** se contentait d'un label **«médiocre»** (indice de 6).

Cette **pollution significative** résulte d'une **concentration élevée en particules fines** dans l'air. Le seuil des **50 µg/m³** pour les PM10 (particules au diamètre inférieur à 10 micromètres) a ainsi été dépassé **mardi à 5 heures** du matin en Flandre, et **mardi à 15 heures** dans la capitale. Un constat qui se confirmait encore mercredi, avec des **taux excédant localement les 60 voire les 75 µg/m³**. «Alors qu'en été, c'est surtout **l'ozone** qui pose problème en raison de la chaleur et du rayonnement solaire, les mois d'hiver sont davantage sujets aux **hautes concentrations en dioxydes d'azote** ou, comme ici, en **particules fines**», précise Christophe Degrave, collaborateur scientifique pour Celine.

La tendance actuelle s'explique notamment par les **conditions météorologiques**, peu favorables à la **dispersion des polluants**. Sous l'effet de l'anticyclone centré sur la Belgique, le **vent est très faible**, alors que les **inversions thermiques** (différentiel entre les températures de la journée et de la nuit) sont marquées. «Les polluants ont donc **tendance à stagner** là où ils sont produits, note Céline Bertrand, membre de la cellule environnement de la [Société Scientifique de Médecine Générale \(SSMG\)](#). Heureusement, le **retour du vent** annoncé pour les prochains jours devrait favoriser leur dispersion.»

Un bol d'air à la Côte?

Concrètement, **deux types de particules (primaires et secondaires)** coexistent actuellement. «Les particules primaires sont les **émissions directes** provenant de l'activité humaine, indique Christophe Degrave. Le **trafic routier** joue un rôle important, tout comme les **activités industrielles** ou le **chauffage au bois**.» Or, en termes de particules primaires, **la Belgique**

«cumule les facteurs de risques», rappelle Céline Bertrand. Avec l'un des **réseaux autoroutiers** les plus denses d'Europe, une **densité de population** très élevée et la présence de **nombreux aéroports** sur un petit territoire, l'addition ne peut être que salée sur la qualité de l'air.

Outre ces particules primaires, la Belgique est également confrontée à la **formation de particules secondaires**, liée au début de la **période d'épandage agricole**. «Les oxydes d'azote présents dans l'atmosphère vont réagir avec l'ammoniac émanant de cet épandage, pour créer des **particules fines**», explique Christophe Degrave.

Gare à l'effet de vallée

L'importante **pollution de l'air à Bruxelles** est, par contre, moins surprenante. La **congestion automobile** dans la capitale, combinée à la **densité de la population** et à des **espaces verts limités** en font une zone propice aux dépassements de seuil. Rien que sur ces quatre dernières semaines, **trois pics** ont été recensés (du 10 au 11 février, du 14 au 15 février, et du 4 au 5 mars), selon les données de **Bruxelles Environnement**. Si la Wallonie reste habituellement épargnée grâce à sa **plus faible population** et sa **plus grande verdurisation**, les dépassements y restent possibles. «C'est surtout **le long de la Meuse** que ça peut poser problème, dans les **bassins industriels** de Charleroi ou Liège, note Christophe Degrave. Il y a également un **effet de vallée**, avec des polluants qui restent bloqués et peinent à se disperser.»

Logiquement, ces fortes concentrations en particules fines présentent des **risques pour la santé**. A Bruxelles et en Flandre, le «**seuil d'information**» a été déclenché mardi pour sensibiliser la population. Un degré inférieur au «**seuil d'action**», qui entraîne la **prise de mesures immédiates**, parmi lesquelles la réduction de la vitesse sur les axes routiers, l'interdiction des chauffages au bois d'appoint ou la gratuité des transports en commun.

Pour les enfants, la double peine

La situation actuelle mérite toutefois une **grande prudence**, insiste Céline Bertrand. «On sous-estime souvent les risques de ce genre de pics, or **l'impact sur la santé est colossal**», avertit l'experte de la SSMG. D'une part, la **toxicité locale** engendrée par les particules ne doit pas être sous-estimée. «Au dessus d'une certaine concentration, on peut avoir les yeux qui piquent, la gorge qui gratte, le nez qui coule, voire une **sensation d'étouffement ou d'oppression** quand on s'aventure dehors.» D'autre part, les particules fines (et surtout ultrafines) peuvent engendrer une **toxicité dite «insidieuse» ou «systémique»**. «Ces polluants peuvent très vite **gagner la circulation sanguine** et donc affecter d'autres organes comme le cerveau et les poumons. Les **conséquences** peuvent être multiples: problèmes neurologiques, immunodépression, voire, à long terme, pathologies cardiovasculaires ou risques de cancer.»

Les **enfants** sont particulièrement vulnérables. «En raison de leur petite taille, ils sont **plus proches du sol**, or c'est là que les polluants s'accumulent, notamment via les **émissions des pots d'échappement**, met en garde Céline Bertrand. Alors que les poumons des enfants sont **immatures** (*NDLR: pas encore totalement développés*) jusqu'à l'âge d'environ six ans, les **risques sont dédoublés**.» Les **femmes enceintes** doivent, elles aussi, faire preuve d'une **extrême prudence**. «Plus elles sont exposées à des niveaux de pollution de l'air importants durant leur grossesse, plus le risque est grand qu'elles donnent naissance à des **enfants prématuress**, à poids réduit ou sujets à développer des **pathologies respiratoires** (pneumonie infantile, bronchiolite ou asthme) plus tard», insiste l'experte en santé publique.

Mieux vaut prévenir que guérir

Face à tous ces risques, Céline Bertrand recommande, dans les zones les plus exposées actuellement, de **limiter les balades** (surtout aux abords des axes routiers), d'éviter d'aérer les pièces et de **réduire un maximum les activités physiques**. «Ce n'est pas le moment d'aller faire un footing rue Belliard», illustre l'experte, qui précise: «L'objectif est d'**éviter au maximum l'inhalation** de cet air nocif. Mais malheureusement, contrairement à l'alimentation où le citoyen peut garder un certain contrôle sur sa consommation, dans le cas de la qualité de l'air, il est impuissant. **On ne peut pas dire aux gens d'arrêter de respirer.**»

«Malheureusement, contrairement à l'alimentation où le citoyen peut garder un certain contrôle sur sa consommation, dans le cas de la qualité de l'air, il est impuissant. On ne peut pas dire aux gens d'arrêter de respirer.»

Céline Bertrand - Membre de la cellule environnement de la Société Scientifique de Médecine Générale (SSMG)

Plusieurs **solutions** permettent toutefois d'améliorer la situation, rappelle Pierre Dornier, directeur de l'asbl [Les Chercheurs d'Air](#). «Alors que le **trafic routier** représente plus d'**un quart des émissions** de particules fines, c'est le **premier levier sur lequel il faut agir**», plaide le responsable. L'instauration de **zones de basse émission**, la mise en place de **quartiers apaisés** (limitant la circulation de transit) ou le **développement des rues scolaires** avec des périmètres piétons sont autant de pistes à explorer, insiste Pierre Dornier. «Il ne faut pas attendre qu'il y ait un pic de pollution pour décréter des **mesures court-termistes** qui, certes, ont un effet, mais trop limité dans le temps. Il faut impérativement **développer une vision à long terme**, car mieux vaut prévenir que guérir.»